



Réouverture des piscines de la Ville de Bruxelles

Suite à la décision du Conseil national de sécurité (CNS), la piscine de Laeken et les Bains du Centre rouvrent leurs portes aux nageurs dès ce 1^{er} juillet 2020.

La piscine de Neder-Over-Heembeek rouvrira quant à elle le 20 juillet. Profitant de la fermeture imposée par le confinement, d'importants travaux ont été entamés. Ils permettront d'accueillir nageuses et nageurs dans de meilleures conditions encore. Ils sont en cours de finalisation.

Mesures spécifiques pour le grand public

Afin de respecter les contraintes sanitaires imposées par le CNS, cette reprise post-Covid 19 est assortie de conditions spécifiques :

1. Une réservation préalable est indispensable. Les baigneurs n'ayant pas réservé n'auront pas accès au bassin.
Un système de réservation en ligne a été mis en place. Le lien est accessible sur le site de la Ville de Bruxelles, dans sa partie dédiée aux 3 piscines.
Cette réservation permet d'une part d'assurer le respect des mesures sanitaires et d'hygiène imposées par le CNS et d'autre part de gérer les flux en évitant les rassemblements tant devant que dans les infrastructures.
2. Seuls les grands bassins sont, à ce stade, accessibles aux nageurs. Les petits bassins dédiés aux familles nécessitent la mise en place de mesures complémentaires qui sont actuellement à l'étude.
3. La durée de la baignade est limitée à 60 minutes maximum par session.
4. Le nombre de nageurs est fixé à 4 par couloir.
5. Les vestiaires et casiers sont accessibles. Ils seront immédiatement désinfectés après chaque utilisation.
6. Le paiement peut désormais se faire de manière électronique et sans contact aux caisses des différentes piscines.

Afin d'assurer au mieux le respect de ces règles, l'ensemble du personnel de l'ASBL Bains de Bruxelles a suivi une formation spécifique (secourisme, nettoyage et désinfection) pour accueillir les Bruxelloises et les Bruxellois dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Les clubs, stages et écoles

La Ville de Bruxelles s'est, dans un premier temps, focalisée sur l'organisation de l'accès au grand public. Pour assurer cette première réouverture, la rentrée sportive des clubs (en journée et en soirée) est postposée. Néanmoins, tout est mis en œuvre par le Service des Sports de la Ville de Bruxelles pour pouvoir organiser au plus vite le retour des différents clubs, en bonne concertation avec ceux-ci et dans le respect strict des mesures sanitaires imposées par le CNS.

Douches sociales des Bains du Centre

Les douches sociales rouvrent également ce 1er juillet. Elles seront organisées par créneaux horaires de 45 minutes du mardi au samedi :

9h15-10h00

10h30-11h15

11h45-12h30

13h00-13h45

Plus d'info?

Benjamin Adnet, Porte-parole de l'Echevin des Sports, Benoit Hellings : 0498/918.438